

TABLE DES MATIÈRES

DANS LA MÊME COLLECTION.....	VII
REMERCIEMENTS.....	XIII
PRÉFACE.....	XV
AVANT-PROPOS.....	XIX
ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES.....	XXIII
SOMMAIRE.....	XXIX
INTRODUCTION.....	1

PARTIE I

Approche théorique : fondements et contenu de l'obligation de respect des droits humains par le juge pénal international

CHAPITRE 1. – Les fondements de l'applicabilité des droits humains à l'action du juge pénal international.....	15
SECTION 1. – LA NATURE DE LA MISSION DE LA COUR PÉNALE INTERNATIONALE.....	16
SECTION 2. – LA COUR PÉNALE INTERNATIONALE ET LA CHARTE DES NATIONS UNIES.....	20
SECTION 3. – LA COUR PÉNALE INTERNATIONALE, LA COUTUME ET LES PRINCIPES GÉNÉRAUX DE DROIT.....	29
SECTION 4. – L'ACTION DE LA COUR PÉNALE INTERNATIONALE ET LE <i>JUS COGENS</i>	53
SECTION 5. – LE LIEN ENTRE LES OBLIGATIONS RESPECTIVES D'UNE ORGANISATION INTERNATIONALE ET DE SES ÉTATS MEMBRES ...	62
a. <i>La délégation étatique de la fonction répressive au bénéfice de la Cour pénale internationale.....</i>	62
b. <i>Les incidences juridiques d'une telle délégation.....</i>	74

SECTION 6. – RÉPRESSION INTERNATIONALE, RÉPRESSION DOMESTIQUE ET ÉGALITÉ DE PROTECTION.....	87
SECTION 7. – L'ENCADREMENT DE L'ACTIVITÉ DE LA COUR PÉNALE INTERNATIONALE PAR SON STATUT.....	96
a. <i>Éléments généraux</i>	96
b. <i>Focus sur l'article 21(3) du Statut de Rome</i>	101
CHAPITRE 2. – Le contenu de la protection individuelle couverte par ces fondements	107
SECTION 1. – LE CONTENU INCERTAIN DES NORMES GÉNÉRALES DE DROIT INTERNATIONAL DES DROITS HUMAINS.....	108
SECTION 2. – LE CONTENU LIMITÉ DU DROIT INTERNATIONAL DES DROITS DE L'HOMME IMPÉRATIF.....	130
SECTION 3. – LE CONTENU INACCESSIBLE DE L'OBLIGATION DE PROTECTION DES DROITS HUMAINS SUPPORTÉE PAR LES ÉTATS PARTIES AU STATUT DE ROME.....	137
SECTION 4. – LE CONTENU INDÉTERMINÉ DES « DROITS DE L'HOMME INTERNATIONALEMENT RECONNUS ».....	143
Synthèse provisoire – Enseignements de l'approche théorique	151

PARTIE II

Approche pratique : le recours providentiel aux droits humains par le juge pénal international

CHAPITRE 1. – Le contenu des emprunts au champ des droits humains par le juge pénal international	167
SECTION 1. – LES GARANTIES FONDAMENTALES CONVOQUÉES PAR LA COUR PÉNALE INTERNATIONALE.....	167
SECTION 2. – LES INSTRUMENTS DE PROTECTION MOBILISÉS PAR LA COUR PÉNALE INTERNATIONALE.....	182
SECTION 3. – LA PRATIQUE JUDICIAIRE ET QUASI JUDICIAIRE DE PROTECTION DES DROITS HUMAINS EXPLOITÉE PAR LA COUR PÉNALE INTERNATIONALE.....	192

TABLE DES MATIÈRES	485
CHAPITRE 2. – La valeur des emprunts au champ des droits humains du point de vue du juge pénal international..	205
SECTION 1. – LE RECOURS AUX DROITS HUMAINS À TITRE D’INSPIRATION.....	210
SECTION 2. – LE RECOURS AUX DROITS HUMAINS À TITRE D’OBLIGATION	214
a. <i>L’obligation comme corollaire du caractère « internationalement reconnu »</i>	215
b. <i>L’obligation comme corollaire du caractère coutumier.</i>	223
c. <i>L’obligation comme corollaire du statut de principe général de droit</i>	228
d. <i>L’obligation non justifiée</i>	230
SECTION 3. – AU CROISEMENT DE L’INFORMATION ET DE L’OBLIGATION : LE RECOURS AUX DROITS HUMAINS À TITRE D’AUTORITÉ PERSUASIVE.....	231
SECTION 4. – AU-DELÀ DE TOUTE NORMATIVITÉ : LE RECOURS LIBRE AUX DROITS HUMAINS	236
Synthèse provisoire – Enseignements de l’approche pratique	239

PARTIE III

Approche spécifique : les singularités du mécanisme répressif international et l’applicabilité des droits humains à son action

CHAPITRE 1. – La gravité des crimes internationaux	255
SECTION 1. – LA GRAVITÉ DES CRIMES DANS L’ORDRE RÉPRESSIF INTERNATIONAL	256
a. <i>Relativisation de la spécificité</i>	260
b. <i>La gravité des crimes exploitée par le juge pénal international</i>	275
SECTION 2. – LA GRAVITÉ DES CRIMES DANS L’ORDRE DE PROTECTION DES DROITS HUMAINS	307
a. <i>Principe : rejet de la gravité comme indicateur du niveau de protection</i>	314

b. <i>Exception : la gravité comme indicateur pertinent du niveau de protection</i>	323
c. <i>Synthèse : une approche contextualiste rhapsodique et critiquée</i>	336
SECTION 3. – SYNTHÈSE : LA GRAVITÉ DES CRIMES DE STRASBOURG À LA HAYE	347
CHAPITRE 2. – La décentralisation partielle des poursuites pénales internationales	351
SECTION 1. – LA DÉCENTRALISATION DES POURSUITES DANS L'ORDRE RÉPRESSIF INTERNATIONAL	355
a. <i>Relativisation de la spécificité</i>	360
b. <i>La décentralisation des poursuites exploitée par le juge pénal international</i>	363
SECTION 2. – LA DÉCENTRALISATION DES POURSUITES DANS L'ORDRE DE PROTECTION DES DROITS HUMAINS	393
SECTION 3. – SYNTHÈSE : LA DÉCENTRALISATION DES POURSUITES DE STRASBOURG À LA HAYE	405
Synthèse provisoire – Enseignements de l'approche spécifique	409
CONCLUSION	411
BIBLIOGRAPHIE	423
INDEX	457
TABLE DES AFFAIRES	461
TABLE DES MATIÈRES	483